

— LA RECONSTRUCTION DES ESPACES PUBLICS À BEYROUTH : MÉCANISMES ET ENJEUX

Maya-Hélène Balhawan Fussel,
Docteure en sociologie
Université de Lille1
CLERSE - UMR 8019

Courriel :
helene.balhawan@gmail.com

RÉSUMÉ

C'est au travers de reconstructions d'espaces publics tantôt gentrifiées et tantôt « élitisées » que la capitale libanaise se relève de la guerre civile (1975-1990) qui a duré quinze ans. L'État, affaibli au sortir de la guerre, accompagne ce mouvement dans une attitude de laisser-faire. Les logiques de reconstruction urbaines effacent brusquement les espaces publics d'antan au profit d'espaces plus privatifs. Les anciens espaces publics centraux de la capitale qui accueillait en leur sein une mixité sociale, économique et confessionnelle se transforment en une scène où s'opère un bouleversement d'ordre politique et où se joue une lutte contre les pauvres et non contre la pauvreté. Cet article étudie dans ce cadre les logiques de planification urbaine en œuvre à Beyrouth et leurs impacts, ainsi que les réappropriations territoriales que font les citoyens libanais de ces nouveaux espaces publics.

MOTS-CLÉS

Gentrification, élitisation, réappropriation territoriale, Beyrouth, espace public, reconstruction.

ABSTRACT

The Lebanese capital recovers from the civil war (1975-1990) because of the reconstruction of public spaces which sometimes are gentrified or « elitized ». At the end of the war, the government is powerless and lets the reconstruction happen. The urban project for Beirut reconstruction erases old public places to privatize them. The former central public spaces of Beirut, which welcomed a social, economical and religious mix, are transforming into a space where a fight against the poor but not against the poverty is happening. This paper studies the urban planning logics of Beirut, their impacts and the territorial reappropriation of new public spaces.

KEYWORDS

Gentification, elitization, territorial reappropriation, Beirut, public space, reconstruction.

—

Après 15 années de conflits, Beyrouth se reconstruit en fonction de différents mécanismes qui entraînent des répercussions variées. Cet article se fonde sur un travail doctoral dont les enquêtes de terrain se sont déroulées de janvier 2009 à avril 2012. Il propose d'examiner la reconstruction des espaces publics du centre-ville de la capitale libanaise ainsi que d'un de ses quartiers adjacents, Hamra. Notre attention porte en particulier sur la mise en œuvre de deux logiques de production urbaine. La première est centrée sur les projets de planification urbaine du centre-ville de Beyrouth et de son espace public majoritairement réalisés par la société privée SOLIDERE (dont l'actionnaire principal était l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri). La seconde est quant à elle orchestrée par de nombreux promoteurs immobiliers. Ces deux logiques de production urbaine font et défont les structures, les représentations et les pratiques territoriales. Dans ce contexte, ce chapitre s'attache à mettre en lumière les mécanismes de gentrification et d'« élitisation » en œuvre à Beyrouth et leurs conséquences, telle que la fabrication de nouveaux espaces publics par les citoyens libanais grâce à leur réappropriation des espaces reconstruits, révélant ainsi les tensions sociales, économiques et politiques. La question de l'espace public est abondamment abordée dans la recherche urbaine en Europe et dans le Monde. Celle sur laquelle porte notre attention recouvre l'aire géographique du Moyen-Orient et particulièrement le Liban. Suite à la guerre civile libanaise, de nombreux travaux de recherche se sont intéressés à la destruction de l'espace public causée par le conflit, mais surtout à son éventuelle reconstruction (Beyhum, 1991 ; Khalaf et Houry, 1993). À partir des années 1990, les projets de reconstruction du centre-ville de Beyrouth ont ensuite suscité un fort engouement (Davie, 1997 ; Davie, 2001 ; Kassir, 2003 ; Verdeil, 2010). D'autres travaux, quant à eux, ont traité de la question de l'espace public au travers des notions de justice spatiale et de justice sociale (Davie, 2012). Enfin, de récents travaux, plus critiques sur l'urbanisme et sa capacité à recréer des espaces publics (Shayya, 2010), ont émergé en proposant pour certains une lecture de la ville inclusive et pour d'autres une analyse des espaces de la contestation politique mettant en lumière la capacité citoyenne des individus à faire du politique pour créer et co-construire l'espace public (Harb, 2010). C'est dans cette dernière acception que cet article travaillera la notion d'espace public. Il remet à la fois en question la capacité des porteurs de projets de planification urbaine à créer des espaces publics accessibles à tous et met en exergue la capacité des usagers, habitants et commerçants à les détourner afin de les redéfinir, de les investir et de les rendre plus publics.

Les trois parties qui structurent le propos analysent les logiques de reconstruction des quartiers du centre-ville et de Hamra, puis les pratiques contestataires des usagers (remettant sans doute en question la notion même de

fabrique d'espace(s) public(s) forgée par les projets de planification urbaine), enfin la fabrique de nouveaux espaces publics par la réappropriation des usagers et ses enjeux.

En préambule, une brève présentation du Liban et de Beyrouth est nécessaire. En effet, afin de saisir au mieux les enjeux de la production urbaine et les rapports de force qui s'exercent sur ce territoire éminemment politique qu'est le Liban et particulièrement Beyrouth, il est essentiel d'en décrire la spécificité géographique, la composition socioethnique, la construction sociohistorique et politique, ainsi que le contexte géopolitique.

Situé sur le pourtour du bassin méditerranéen, le Liban partage ses frontières avec deux États : la Syrie au Nord et à l'Est et Israël au Sud. De par sa localisation, le Liban se trouve être la caisse de résonance des enjeux géopolitiques de la région proche-orientale. La population de ce petit pays d'à peine 10 500 km² est estimée à environ 4 millions d'habitants dont approximativement la moitié réside à Beyrouth. La spécificité de la population libanaise tient à la variété de ses appartenances confessionnelles. Dix-huit religions¹ cohabitent sur le territoire. Par ailleurs, le Liban est régi par un système politique confessionnel au sein de la République parlementaire érigée sous le Mandat français en 1943. Ce système de gouvernement consiste à répartir le pouvoir entre les différentes communautés confessionnelles. Ainsi, les plus hautes fonctions de l'État telles que la Présidence de la République et le commandement de l'Armée, la Présidence du Conseil des ministres, la Présidence du Parlement et la Vice-Présidence du Parlement sont respectivement attribuées aux maronites, aux sunnites, aux chiites et aux Grecs orthodoxes. Cette répartition du pouvoir politique est basée sur l'unique recensement effectué en 1932. Rappelons seulement que la composition sociale du Liban repose sur un principe d'implantation géographique communautaire confessionnelle. Ainsi la cartographie électorale du Liban est aujourd'hui figée depuis le dernier recensement. À l'heure actuelle, le Liban peine à mettre en place une base de données statistique territorialisée, car celle-ci viendrait remettre en cause et bouleverser la spécificité de la composition administrative et politique du pays et pourrait avoir des répercussions de grande importance sur la situation régionale.

Beyrouth, la capitale, concentre un peu moins de la moitié de la population

1 Parmi les dix-huit communautés confessionnelles reconnues, treize sont chrétiennes (les Maronites, les Grecs catholiques, les Arméniens catholiques, les Syriques catholiques, les Latins, les Chaldéens et les Coptes sont considérés comme Chrétiens catholiques, les Grecs orthodoxes, les Arméniens orthodoxes, les Syriques monophysites, les Assyriens, les Protestants et les Coptes orthodoxes sont considérés comme Chrétiens non catholiques), quatre sont musulmanes (les Sunnites, les Chiites, les Druzes et les Alaouites) et une est juive.

libanaise sur une superficie de 85 km². C'est à la fois le lieu de la décision politique et le centre administratif, touristique et économique du pays. La ville est également le plus grand centre de loisirs du pays et l'un des plus importants dans la région. C'est la ville qui concentre la plus grande variété de communautés confessionnelles, ethniques et socio-économiques, ce qui lui confère le statut de lieu propice aux tensions politiques et géopolitiques. L'examen de la ville de Beyrouth et particulièrement de ses espaces publics permet de montrer qu'elle est un espace de création et de gestion des tensions et des conflits, surtout après une guerre civile de 15 années.

— LES MÉCANISMES DE RECONSTRUCTION DES ESPACES CENTRAUX DE BEYROUTH – LE CAS DU CENTRE-VILLE ET DE HAMRA

Dans le centre-ville de Beyrouth, aujourd'hui appelé Down-Town, les espaces publics d'antan disparaissent au profit d'espaces privatifs, aseptisés et hyper sécurisés en raison des logiques de planification et de reconstruction urbaines. Affaibli au sortir de la guerre (1975-1990), l'État accompagne cette planification par son inertie. Cela permet à la société SOLIDERE² de prendre en charge quasi exclusivement la reconstruction du centre-ville de Beyrouth et d'en modifier la mixité sociale, économique et confessionnelle, créant ainsi un bouleversement d'ordre politique et où se joue une lutte contre les pauvres et non contre la pauvreté (Garnier, 2008).

Deux processus sont en cours dans le centre-ville et le quartier de Hamra. Il s'agit, d'une part, d'une reconstruction élitiste et, d'autre part, d'une forme de gentrification. Les projets de reconstruction du centre-ville font table rase de l'ancien bâti et mettent en œuvre une campagne d'expropriation des anciens ayant-droits (majoritairement issus des classes moyennes et supérieures musulmanes sunnites et chrétiennes maronites) afin de transformer l'ancien espace public en un lieu aseptisé. La propreté y est surprenante par rapport au reste de la ville. La reconstruction de la place de l'Étoile³ éradique les mendiants et les marchands ambulants qui venaient y vendre leurs marchandises. L'image populaire des cartes postales des années 1960-1970 semble bien révolue (figures 1 et 2).

2 SOLIDERE : Société Libanaise pour le Développement et la Reconstruction dont l'actionnaire principal était l'ancien premier ministre Rafic Hariri.

3 La place de l'Étoile est l'une des trois places publiques du centre-ville avec la place des Canons, encore appelée *Bourj* ou place des Martyrs, et la place Riad El Solh, du nom du premier Président du Conseil libanais après l'indépendance du pays.



Figure 1 : Souk Nouriyé, Beyrouth.
(source : Cartes postales de 1944 et 1963)



Figure 2 : Place des Martyrs, Beyrouth.
(source : Cartes postales de 1952 et 1969)

Le centre-ville comme espace public n'honore plus ses fonctions d'espace d'intégration à la citoyenneté, ni même d'espace de rencontre puisqu'il devient très onéreux pour les populations les plus fragiles. De plus, les nouveaux commerces (boutiques de luxe) installés dans le quartier proposent des marchandises à des prix très élevés et transforment de ce fait l'espace public en espace réservé aux personnes fortunées et non accessible aux gens qui ne peuvent consommer (Garnier, 2008). Outre les incitations à la consommation, qui se manifestent par l'expansion du nombre de restaurants, de cafés et de terrasses et par la multiplication des commerces, on remarque l'apparition d'un mobilier urbain conçu à la fois pour canaliser les flux et contrôler les usagers et les trouble-fête grâce aux caméras de vidéosurveillance. Selon certains usagers enquêtés, l'architecture soignée, les buildings de haut standing, la beauté des espaces sont autant de procédés, d'artefacts esthétiques qui camouflent le caractère populaire de la plupart des autres quartiers de la ville. « *Cette reconstruction urbaine après une guerre a tout de Disneyland !* » s'exclamait ainsi un touriste⁴. Dès lors, on comprend que SOLIDERE souhaite mettre en avant une image idéale de la ville qui rappelle son âge d'or. Les usagers sont confinés dans un rôle de touristes, invités à déambuler et à découvrir leur propre centre-ville. Cette déambulation est parfaitement maîtrisée et contrôlée grâce au mobilier urbain et à un traitement paysager adéquat qui

⁴ Propos recueillis lors d'un entretien dans le cadre de l'étude doctorale en 2012.

dispense de faire davantage appel aux forces de l'ordre pour évacuer tout ce qui pourrait importuner le visiteur dans ces « espaces publics » reconstruits. L'hypersécurisation du centre-ville prend des formes diverses, à tel point que l'accès à l'espace public en devient intrigant pour les touristes : l'accès à la place de l'Etoile devient ainsi un véritable jeu de piste. Quelle artère sera-t-elle fermée par des Check-Points ? Ces barrières rappellent aux usagers que le Parlement y siège. L'emploi de ces barrières est en totale contradiction avec l'esprit de la notion d'espace public qui désigne habituellement un espace, au sens physique du terme, accessible à tous, propice à la rencontre et où l'on peut faire l'expérience de l'altérité (Habermas, 1978). Les agents de la société SOLIDERE justifient ces barrières par la volonté de préserver les hommes politiques de tout attentat et par la crainte du dépôt d'explosifs. La présence de l'armée et de la police dans le centre-ville se justifie par les mêmes raisons.



Figure 3 : L'hypersécurisation du centre-ville. (source : Balhawan, 2009)

Les projets de planification urbaine entrepris par SOLIDERE initient et soutiennent ainsi l'éviction des populations modestes du centre-ville. Au travers de ses usages, de sa reconstruction rapide en cité d'affaires, de sa sécurisation et de ses commerces luxueux, ce qui se joue dans le centre-ville s'apparente à une « élitisation ». Ce processus d'embourgeoisement se déploie *par et pour* les élites nationales et internationales, dont l'enrichissement repose exclusivement sur le développement du secteur tertiaire. Ces élites se définissent avant tout par leurs fortunes acquises au Liban et dans les pays du Golfe. Ces élites sont, par ailleurs, soucieuses d'offrir à leurs enfants une éducation tournée vers l'international. Ainsi, l'accès aux meilleurs établissements scolaires et

universitaires locaux, régionaux et internationaux est facilité à la fois par leur réseau de connaissances établi et par leur fortune.

Localisé à l'ouest de l'ancienne ligne de démarcation⁵, Hamra est un quartier jeune. Sa création dans les années 1940 est une conséquence des problèmes de circulation et d'intégration de nouvelles populations au centre-ville. La centralité de Hamra se renforce dès lors que le centre-ville traditionnel devient un champ de bataille en 1975. Sa réussite (dans les années 1970) revient surtout à l'instauration d'un nouveau mode de vie et de consommation qui se distingue de celui du centre-ville, plus traditionnel. Une nouvelle culture urbaine apparaît et s'organise autour de cette centralité plus cosmopolite, notamment grâce à l'implantation en son sein de l'Université Américaine de Beyrouth. Ce quartier moderne pour l'époque va permettre peu à peu de relever le défi de l'intégration de nouvelles populations désireuses d'acquiescer une reconnaissance citadine autour d'un nouveau centre, différente de celle du centre traditionnel. La population y est mixte sur le plan confessionnel⁶, cependant le quartier reste aux mains des grandes familles de commerçants dont les enfants veulent se distinguer de leurs aînés. Il intègre également une nouvelle immigration très instruite venue des pays arabes limitrophes (Syrie, Palestine, Irak, Égypte). Hamra accueille, en définitive, une population venant d'horizons très divers, issue toutefois majoritairement des classes moyennes et supérieures (Boudisseau, 2001).

À l'issue de la guerre civile (1990), le processus qui se développe dans le quartier de Hamra s'apparente à une gentrification, mais bien différente de celle décrite par les géographes anglo-saxons Ruth Glass (1963) et Neil Smith (1987). L'examen des usages du quartier laisse en effet apparaître à l'époque un certain art de vivre à Hamra, marqué par l'ouverture sur la culture occidentale avec l'inauguration de nombreuses salles de cinéma, de cafés-trottoirs, de théâtres, sans parler du développement d'un style vestimentaire très moderne, sur la base duquel on peut affirmer qu'un processus de gentrification s'opère bien, mais en révélant toute sa spécificité nationale. Différemment de la gentrification anglaise ou encore américaine qui s'inscrit dans des espaces centraux manufacturiers (ouvriers), la gentrification libanaise se fonde sur des espaces commerciaux.

La particularité du processus de gentrification à Hamra repose sur l'éviction

5 La ligne de démarcation, aussi appelée la ligne verte, scinde le centre-ville de Beyrouth en deux entités bien distinctes : Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, l'une majoritairement chrétienne, l'autre musulmane.

6 Hamra, qui signifie rouge en arabe, accueille majoritairement une population musulmane sunnite, Grecque orthodoxe et maronite. La population musulmane chiite ne s'est établie à Beyrouth et particulièrement à Hamra que depuis le conflit de 1975.

des classes populaires par la classe moyenne, dans un quartier à la grande diversité confessionnelle, sociale et politique. Or, toute mutation urbaine au Liban et particulièrement à Beyrouth se confronte souvent à la question de la territorialisation politique. Chaque quartier représente une catégorie sociale, mais aussi, et surtout une confession. Le processus de gentrification a donc des incidences non seulement sur la composition du quartier d'un point de vue économique et social, mais aussi d'un point de vue démographie, confessionnel et politique. La spécificité du cas libanais réside aussi dans un paradoxe concernant l'usage des anciens loyers. Ce que l'on appelle communément les anciens loyers est la seule politique sociale de l'habitat, menée dans les années 1940, en faveur des locataires. Elle favorise le maintien de ménages à faibles revenus dans les espaces locatifs centraux des villes et particulièrement à Beyrouth. Elle encourage aussi leur dégradation, car les propriétaires ont seulement deux alternatives : la revente de leur immeuble ou leur délabrement tant les rentes sont peu élevées. Ainsi, l'usage des anciens loyers est à la fois un accélérateur du renouvellement urbain grâce à l'éviction des classes populaires par les classes moyennes, mais aussi un obstacle à son développement, car le maintien des anciens loyers permet de conserver une mixité sociale. L'éviction résidentielle s'accompagne également de l'implantation de commerces et de cafés adaptés aux classes moyennes et supérieures. À la fermeture du centre-ville de Beyrouth, dès 1975-1976, et dans l'attente d'un retour au calme, les commerçants trouvent refuge dans le quartier de Hamra qui devient alors un lieu de repli, une réelle solution de substitution au centre-ville fermé et dangereux. Ainsi, jusqu'au début des années 1980, Hamra parvient à maintenir une organisation commerciale hétérogène et une mixité confessionnelle. Cependant, au cours des années 1980, le standing des usagers et des commerces provoque son déclin. Les premiers signes de ce déclin (1985) apparaissent avec la disparition de ce qui faisait autrefois la spécificité du quartier : sa modernité, son mode de vie et de consommation, impulsés par des activités à caractère ludique. Si le quartier parvient à maintenir, voire à accroître, son activité commerciale, cela se fait au détriment de son statut de quartier moderne, chic et touristique. Ainsi, les personnes qui fréquentent le quartier ne sont aujourd'hui plus les mêmes. La multiplication de petits commerces de produits bas de gamme, la présence des vendeurs ambulants, de sandwicheries sont autant d'éléments qui participent à la fois à la transformation du quartier dans sa structure et son fonctionnement, mais aussi à son appauvrissement. La clientèle fortunée de l'est ne se rend plus à Hamra pour acheter de luxueuses marchandises. On observe donc un effacement de Hamra et un appauvrissement de sa clientèle (Bourgey, 1985). Ces petits commerces se propagent dès la fin des années 1970 et particulièrement au moment du conflit de 1982.



Figure 4 : Mixité commerciale avec étal informel à Hamra. (source : © MH Balhawan Fussel, 2009)

— UNE CONTESTATION QUI INTERROGE ET ÉBRANLE LA NOTION D'ESPACE(S) PUBLIC(S) ET SA FABRIQUE

PROCESSUS D'APPROPRIATIONS TERRITORIALES AU CENTRE-VILLE

Depuis l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, le 14 février 2005, la scène politique s'est divisée en deux mouvements politiques, déjà préexistants, mais non clairement définis⁷, les partisans du 8 mars et ceux du 14 mars. Cette division s'est opérée autour de la question essentielle au Liban du retrait ou non de l'armée syrienne du territoire libanais, retrait mentionné dans les accords de Taëf signés le 22 octobre 1989 (qui mettent fin à la guerre civile), mais toujours pas appliqué en 2005. Une brève présentation de la scène politique libanaise s'avère ici nécessaire.

Jusqu'en 2016, le gouvernement libanais se composait de treize partis politiques. La plupart d'entre eux représentent soit une communauté confessionnelle, soit une communauté ethnique (par exemple les Kurdes), ou encore une idéologie politique. Tous ces partis se réunissent autour de leur leader, qui les représente. Il est important de préciser que chacune des communautés peut être localisée territorialement. Dès l'annonce de l'assassinat de R. Hariri, un premier rassemblement spontané de citoyens a lieu. Beyrouthins et Libanais de différentes

7 En effet, les deux mouvements du 8 et du 14 mars 2005 ne sont pas nouveaux, ils ont émergé, en partie, lors de deux événements : l'alliance de Ain el Tineh qui annonçait les prémices de ce que sera plus tard le mouvement du 8 mars et l'alliance du Bristol qui annonçait quant à lui le mouvement du 14 mars, avec les mêmes acteurs politiques. Les premiers veillaient au maintien de la présence syrienne tandis que les seconds la déciaient.

confessions et de différentes conditions sociales se retrouvent sur la place des Martyrs, la place nationale du centre-ville de la capitale (figure 5), pour exprimer leur désarroi, leur indignation face à l'assassinat d'un représentant politique. Suite à ce rassemblement non programmé (il s'agit du premier balbutiement du mouvement du 14 mars, qui ne se nomme pas encore ainsi) émergent d'autres manifestations régulières. Celles-ci prennent la forme d'une appropriation de l'espace public par des étudiants qui installent leurs campements sur la place des Martyrs, mais cette fois-ci avec des revendications politiques. Il s'agit notamment de réclamer le retrait des troupes syriennes et l'expulsion des services de renseignements syro-libanais, accusés d'avoir tué l'ancien Premier ministre. La jeunesse libanaise s'insurge contre la mort de Rafic Hariri mais elle a aussi d'autres revendications : par exemple, la fin du confessionnalisme politique et le retrait de la mention de la confession sur la carte d'identité. Suite à ces premières manifestations, un autre mouvement plus organisé, plus structuré et revendicatif apparaît : c'est le mouvement du 8 mars. Ce mouvement est une réponse aux réactions immédiates (au mouvement du 14 mars en devenir) qui ont succédé à la perte de R. Hariri, demandant le retrait des troupes syriennes. Cette manifestation officielle réunit, cette fois-ci sur la place Riad el Solh, des partis ou des personnalités politiques, alliés au régime syrien comme le Président Emile Lahoud, le Hezbollah, le parti Amal (mouvements politiques chiïtes), les partis laïcs panarabes et pansyriens : le PSNS, le parti Baas, el Marada et d'autres personnalités politiques proches de la Syrie. On lit distinctement sur les pancartes « Thank you Syria » en réponse aux pancartes des manifestations précédentes sur lesquelles était écrit « Syria Out ! ». Le groupement vise à freiner le mouvement contestataire spontané du 14 mars 2005, qui ne s'appelle pas encore ainsi, par une démonstration de force et affiche clairement son soutien à la Syrie.

Il est révélateur que les deux mouvements politiques antagonistes choisissent chacun de manifester dans le centre-ville de Beyrouth, qui était jusque-là boudé par la plupart des acteurs politiques depuis la reconstruction (Davie, 1996). Dès lors que les citoyens n'ont plus investi l'espace public de la place des Martyrs (dans les années 2000 lors de la reconstruction de Beyrouth), celle-ci a perdu son statut de symbole d'unité nationale. L'émergence des deux mouvements antagonistes va engendrer une nouvelle donne politique qui se développe au travers des processus d'appropriation territoriale dans le centre. Le centre devient l'espace d'enjeux de recomposition de l'échiquier politique et d'alliances entre les différents partis. Les deux mouvements présents dans le centre ne manifestent pas sur les mêmes places (l'une sur la place des Martyrs : le mouvement du 14 mars ; l'autre sur la place Riad el Solh : le mouvement du 8 mars). Cette distinction devient alors le signe d'une réappropriation physique territoriale, mais aussi d'une réappropriation symbolique, qui implique par conséquent un nouveau signifié à ces places.

L'APPROPRIATION DE LA PLACE DES MARTYRS PAR LE MOUVEMENT DU 14 MARS 2005

Le mouvement du 14 mars a choisi de s'approprier la place des Martyrs, tandis que le mouvement du 8 mars occupe celle de Riad el Solh. Les partisans du 14 mars redonnent donc à l'ancienne place centrale son rôle de place nationale, puisqu'elle convoque à nouveau les différents symboles qui la caractérisaient avant les conflits de 1975 à 1990, notamment l'entente nationale et la communion autour des martyrs. Ces martyrs représentent les nationalistes libanais qui ont été pendus par Jamal Pacha le 6 mai 1916. La mort de l'ancien Premier ministre a redonné à cette place une signification symbolique et politique d'unité, dont les acteurs du 14 mars se sont emparés. On y manifeste pour pleurer la mort d'un martyr de la nation (R. Hariri), en dépassant tous les clivages, confessionnels d'une part et politiques d'autre part. Par ailleurs, la réappropriation de cette place est un élément important et constitutif du cinéma libanais. En effet, la fameuse place des Martyrs, l'ancienne place centrale et nationale, tant mise en scène par les cinéastes d'après-guerre (comme dans le court-métrage *Aftershave, Beyrouth après rasage* d'Hany Tamba), revêt à nouveau un sens politique. L'assassinat de R. Hariri a sans doute été à l'origine de l'émergence de ce nouveau symbole. Le terme d'espace public, au sens de May Davie, ne distingue pas ce qui relève du public et du privé. C'est un espace qui émerge à partir des pratiques et des usages, et non d'un projet de planification urbaine imposé. Il est d'ailleurs important de souligner que, suite au décès de Rafic Hariri, cette place a été renommée place de la Liberté.

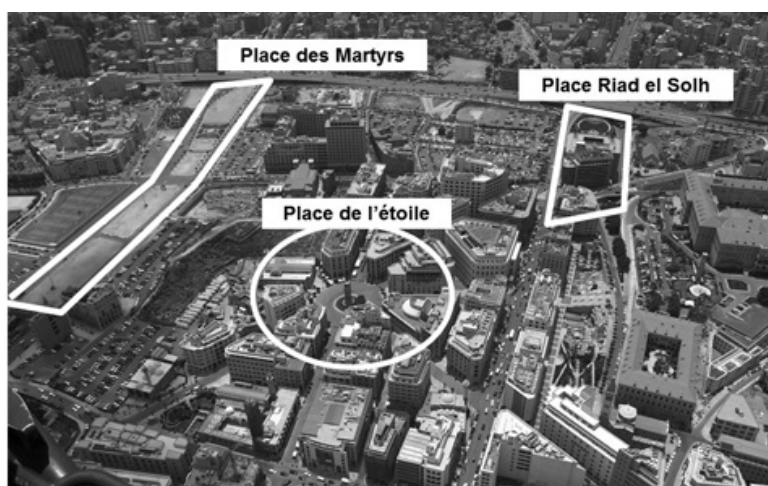


Figure 5 : Vue aérienne des trois places du centre-ville de Beyrouth. (source : ©El Moustakbal, 2009)

LE MOUVEMENT DU 8 MARS SUR LA PLACE RIAD EL SOLH

L'appropriation de la place Riad el Solh par les partisans du 8 mars s'explique par la volonté de se distinguer de ceux du 14 mars. Ils choisissent donc un espace différent de celui de leurs opposants, mais qui reste central. Le choix du Hezbollah et de ses sympathisants se porte sur l'une des trois places du centre-ville qui commence alors à retrouver une centralité fortement connotée. Il est important de souligner l'ampleur et la signification de ce choix et d'analyser l'usage qui en a été fait. La place Riad el Solh est une place située à proximité du Sérail, le lieu où siège le Premier ministre. Ce choix permet au mouvement du 8 mars de faire pression sur le nouveau gouvernement de Fouad Siniora (sunnite), en place depuis les élections de 2005. Ce dernier est fortement critiqué pour son absence dans le conflit qui a opposé le Hezbollah à l'armée israélienne pendant l'été 2006. Cette proximité rappelle également que le gouvernement libanais, issu du mouvement du 14 mars, a toujours délaissé la population chiite au profit d'une classe plus aisée, représentée par les musulmans sunnites et par les communautés chrétiennes, notamment celles de Beyrouth. La population chiite n'est en effet guère présente dans le centre-ville, cette population étant plus généralement localisée en périphérie de Beyrouth ou dans le sud du Liban. Remarquons que la place Riad el Solh est enfin la place bancaire et financière du centre-ville par excellence. Le prix des cafés ainsi que certains commerces vendant des marchandises très onéreuses y sont montrés du doigt. De nouvelles revendications d'ordre social et économique apparaissent. Cela produit une nouvelle image et véhicule un sens plus contestataire que ne le ferait le choix d'un lieu plus habituel.

Ce processus d'appropriation territoriale politique des espaces publics centraux de la capitale laisse apparaître de manière tangible les tensions entre deux mouvements politiques antagonistes, opposés sur la question de la souveraineté libanaise. Ces espaces publics sont donc des espaces qui créent des tensions et où les tensions se donnent à voir. Ils sont transformés, au gré des ambitions et revendications politiques, à tel point que les manifestations qui s'y déroulent n'ont plus les formes qu'on leur connaissait. Leur symbolique, leur image et leurs représentations sont également modifiées. Ce premier exercice d'appropriation physique et symbolique des espaces centraux permet aux acteurs des deux mouvements politiques de rappeler à quel point l'espace public est un espace politique et un enjeu majeur, notamment dans un pays comme le Liban qui se décompose en une mosaïque territoriale et communautaire.

La reconstruction des « espaces publics » par la société SOLIDERE n'a pas eu l'effet escompté car elle mettait à l'écart les populations les plus modestes. Ces lieux n'étaient d'ailleurs pas accessibles lors de rencontres parlementaires. De plus, ces espaces contrôlés et hypersécurisés ne laissaient pas place au dialogue, à la rencontre, ni aux manifestations politiques spontanées. L'assas-

sinat a été l'événement dramatique qui a révélé les tensions économiques, sociales et politiques du pays. Leur lieu de manifestation et de prise de position n'a pu s'effectuer qu'autour de deux places qui n'avaient pourtant pas grande signification dans les projets de planification urbaine.

LES STRATÉGIES DE PLACEMENT ET DE DÉPLACEMENT, LES SIGNES D'UNE DUALITÉ À HAMRA

À Hamra, la gentrification entraîne des résistances de la part des catégories les moins aisées qui souhaitent rester dans le quartier, mais elle engendre également d'autres types de résistances : d'ordres confessionnel et politique. La particularité du phénomène de gentrification à Hamra réside dans le fait que la population chiite, en partie issue de la migration forcée de la guerre civile et de la classe moyenne supérieure, est évincée par la population sunnite. Les tensions prennent alors une tournure a priori confessionnelle, mais qui finit par se révéler politique.

Les enquêtes de terrain, effectuées dans le cadre d'un travail de recherche doctoral en janvier 2012 révèlent des pratiques d'évitement mises en place par des agents immobiliers sunnites envers la population chiite désireuse d'acquérir dans le quartier de Hamra. Les agents immobiliers usent d'une stratégie de placement. Par leurs conseils et les informations qu'ils divulguent ou pas, ils ont officieusement le pouvoir de maintenir la territorialisation confessionnelle et politique des quartiers en dissimulant aux populations chiites souhaitant devenir propriétaires les ventes de biens immobiliers à Hamra, puis en cherchant à les rediriger vers les quartiers chiites. Cette stratégie résulte de leur crainte de voir le nombre de musulmans chiites croître dans le quartier, mais aussi de voir les partisans du Hezbollah dominer cet espace. L'objectif manifeste est de réserver une part de l'espace urbain aux musulmans sunnites.

Cette stratégie de placement est contrée par les musulmans chiites qui usent, quant à eux, de stratégies de déplacement dans le quartier de Hamra. L'examen de leur mobilité dans le quartier a en effet permis de montrer à quel point il était important pour eux d'être présents dans cet espace à défaut de pouvoir y acquérir un bien. Les personnes de confession chiite enquêtées à Hamra ont ainsi insisté, lors des entretiens, sur l'importance d'être présentes partout, même au sein des lieux où il leur est économiquement impossible de s'installer. Il est important d'être visible dans les rues, d'avoir son commerce où l'on propose des tarifs plus attractifs comparativement aux autres commerces adressés aux classes plus aisées. Il est aussi nécessaire pour eux d'être présents dans les cafés, de se mêler aux habitants qui consomment, mais également aux autres usagers. Par ailleurs, de nombreux cafés ont vu le jour en 2006 lors du conflit qui opposait le Hezbollah à l'armée israélienne

proposant une aide humanitaire aux déplacés et un lieu de rencontres et d'échanges universitaires notamment à proximité de l'Université Américaine de Beyrouth. Certains d'entre eux ont fini par inscrire près de leur porte d'entrée « Interdit de parler politique » en raison des nombreuses rixes qui s'y sont déroulées. Par conséquent, on comprend que la gentrification a un impact sur la forme du tissu urbain, son standing, sa population et sur les usagers du quartier. Il est important de relever que la fabrique d'espaces publics dans le quartier de Hamra a été rendue possible par trois agissements distincts : la réappropriation des espaces symboliquement forts pour leur conférer un nouveau sens, la stratégie mise en œuvre pour l'accession à la propriété et enfin la présence régulière des usagers les plus pauvres dans ces espaces. Deux catégories d'acteurs sont apparues au sein du quartier : les acteurs producteurs, en quête de logements ou d'immeubles à acheter, et les usagers, qui veillent à être présents et visibles dans l'espace.

— LES ENJEUX DE LA RÉAPPROPRIATION DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS

Le Liban compte 128 députés. Leur répartition repose sur le principe confessionnel et la répartition des sièges entre musulmans et chrétiens est instaurée de manière égalitaire depuis les accords de la fin de la guerre civile en 1990. Ainsi, le Parlement dénombre 64 députés chrétiens et 64 députés musulmans. Parmi les 64 députés musulmans, 27 sont Sunnites et 27 sont Chiites. Le reste des sièges est réparti parmi les autres communautés, plus minoritaires. Parmi les députés chrétiens, les maronites – majoritaires – comptent quant à eux 34 sièges.

Le nombre de députés répartis par confession ne change pas et leur localité de rattachement non plus. Le découpage de la circonscription est la seule chose qui peut changer, ce qui peut favoriser des votes d'électeurs de la même obédience. On constate, par ailleurs, que la question du vote électoral distingue lieu d'habitation et lieu d'origine. Le découpage électoral est basé sur un recensement datant de 1932 qui comptabilise les nouveaux électeurs non pas en fonction de leur lieu actuel de résidence, mais en fonction de leur lieu d'origine, c'est-à-dire le lieu d'où leurs parents ou leurs grands-parents sont originaires. On imagine aisément qu'en raison des nombreux mouvements de population dans et hors du pays au fil des années, le décalage entre le lieu de résidence et le lieu d'origine est devenu très important. Le maintien de la carte électorale d'avant-guerre aboutit au fait que les habitants non natifs de Beyrouth continuent à élire, dans leur région d'origine, un député qui les représente quand bien même ils n'y habitent plus. Cependant, il arrive que

des habitants nouvellement installés souhaitent faire la démarche de voter dans leur quartier de résidence. Cette possibilité ouvre alors à une dimension jusque-là pas ou peu exploitée du système politique. En effet, depuis la mise en tension des deux mouvements politiques en février 2005, les élections législatives ont changé de rôle. Elles n'ont plus seulement pour objectif l'élection d'un homme politique qui représente une communauté ou une autre et avec laquelle des relations de clientélisme s'établissent. Les élections de 2005 sont désormais pensées comme une occasion pour les électeurs de voter pour une liste d'acteurs politiques qui représentent un même mouvement politique plutôt qu'une même confession. Le jeu des alliances s'est de nouveau modifié, ce qui provoque également de nouvelles manifestations territoriales. L'acquisition d'un bien à Hamra offre ainsi l'opportunité pour les nouveaux habitants chiites de voter non plus dans leur circonscription d'origine, mais dans leur circonscription de résidence. On comprend l'engouement de cette communauté pour vivre dans certains quartiers afin d'en modifier la tendance politique, mais aussi de s'étendre sur le territoire pour multiplier ses forces. Cela explique pourquoi la volonté des populations chiites de vivre dans des quartiers précis a pu créer des tensions, des craintes et de nombreuses réticences face à la diminution de plus en plus prégnante des communautés musulmanes sunnites de Beyrouth, chassées par le prix des logements, mais aussi par l'exil résultant du manque de travail ou consécutif aux conflits. De plus, une partie des communautés chrétiennes craint réellement la perte de son fief. Cela pourrait signifier l'effacement progressif des chrétiens de ce territoire et leur retirerait toute légitimité politique en raison de leur minorité. On saisit bien ici que le découpage et l'occupation territoriale au Liban présentent des enjeux éminemment politiques et que toute mutation urbaine peut engendrer de véritables modifications de la composition de la population des quartiers, des régions et en conséquence des bouleversements politiques. En d'autres termes, il est possible par le biais de déplacements humains forcés ou volontaires, engendrés par une gentrification ou une élitisation, de modifier profondément la composition des quartiers et à plus grande échelle des régions.

— CONCLUSION

La reconstruction effectuée sous une forme gentrifiée ou élitiste a une réelle incidence confessionnelle, sociale et politique. Elle permet le maintien à l'identique des communautés confessionnelles déjà établies sur le territoire, et les mêmes classes possédantes dans les quartiers centraux. Les techniques de résistance développées par les populations les plus modestes comme les

populations chiïtes révèlent l'échec de la création des espaces reconstruits comme « publics » par les planificateurs SOLIDERE ou les promoteurs de Hamra et montrent la capacité des plus modestes à investir, à se réapproprier et à fabriquer un espace aux vertus publiques en portant un projet d'envergure politique. Les véritables enjeux sont de bouleverser l'ordre démographique, social, économique et politique établi par les classes possédantes. L'enjeu majeur est de changer la cartographie confessionnelle du territoire en vue de distribuer les sièges parlementaires à l'opposition et notamment au mouvement proche du Hezbollah.

— BIBLIOGRAPHIE

Beyhum, N. (1991). *Espaces éclatés, espaces dominés : étude de la recomposition des espaces publics centraux de Beyrouth de 1975 à 1990.* Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, France. Lille : Atelier national de reproduction des thèses.

Boudisseau, G. (2001). *Espaces commerciaux, centralités et logiques d'acteurs à Beyrouth : les cas de Hamra et de Verdun.* Thèse de doctorat en géographie, Université F. Rabelais, Tours, France.

Bourgey, A. (1985). La guerre et ses conséquences géographiques au Liban. *Annales de Géographie* 94(521), 1–37.

Davie, M. (1996). *Beyrouth et ses faubourgs (1840-1940).* Beyrouth : Presses de l'Ifpo.

Davie, M.F. (dir) (1997). *Beyrouth, regards croisés.* Tours : URBAMA.

Davie, M. (2001). *Beyrouth 1825-1975, un siècle et demi d'urbanisme.* Beyrouth : Ordre des Ingénieurs et architectes de Beyrouth.

Davie, M. (2014). Les « souks de Beyrouth » du Moyen Âge à l'époque contemporaine. In Solidere (ed), *Beirut Souks Book* (pp.7-35). Beyrouth : Solidere

Garnier, JP. (2008). Scénographies pour un simulacre : l'espace public réenchânté. *Espaces et sociétés* (2008/3),134, 67-81.

Glass, R. (1963). *Introduction to London : aspects of change.* London: Centre for Urban Studies.

Habermas, J. (1978). *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.* Paris : Payot

Harb, M. (2010). *Le Hezbollah à Beyrouth (1985-2005). De la banlieue à la ville.* Paris : Karthala.

Kassir, S. (2003). *Histoire de Beyrouth.* Paris : Fayard.

Khalaf, S. et Houry, P. (1993). *Recovering Beirut : Urban Design and Post-War Reconstruction.* Leiden: E. J. Brill.

Shayya, F. (2010). *At the Edge of the City. Reinhabiting Public Space Toward the Recovery of Beirut's Horsh Al-Sanawbar.* Beyrouth : Discursive Formations.

Smith, N. (1987). Gentrification and the rent gap. *Annals of the Association of American Geographers*, 3, 462-465.

Verdeil, É. (2010). *Beyrouth et ses urbanistes. Une ville en plans (1946-1975).* Beyrouth : Presses de l'Ifpo.